

Département de la GIRONDE
Arrondissement de LIBOURNE
Canton de COUSTRAS
Commune de
SAINT MÉDARD DE GUIZIÈRES



Réf. : 026-2024

Mireille Conte Jaubert

Le Maire
Mireille CONTE JAUBERT

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers municipaux :

- > en exercice : 18
- > présents : 11
- > votants : 18

OBJET :

OUVERTURES DE POSTES :
Adjoint technique principal de 1^{ère} classe et
Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Le neuf avril deux mille vingt-quatre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de SAINT MEDARD DE GUIZIERES, dûment convoqués le 02 avril 2024 en séance ordinaire, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la Mairie, sous la Présidence de Madame Mireille CONTE JAUBERT, Maire.

PRESENTS : Mme Mireille CONTE JAUBERT, M. Stéphane CATALAN, Mme Stéphanie LE MERDY, M. Didier LANDRY, Mme Valérie JARRY, M. Christian JAUBERT, Mme Florence PREVOT, M. Jean-Louis CHABROLLES, Marie-José TERRIEN, Mme Véronique GERARD, Mme Colette ALMODOVAR.

ABSENTS : Mme Patricia VIAUD (procurator donnée à Mme Mireille CONTE JAUBERT), M. Serge FIMBAULT (procurator donnée à M. Jean-Louis CHABROLLES), M. Robert DELERIS (procurator donnée à Mme Marie-José TERRIEN), M. Pierre-Yves LE MERDY (procurator donnée à Mme Stéphanie LE MERDY), M. Gilles MAGARDEAU (procurator donnée à M. Didier LANDRY), M. Franck OBERG (procurator donnée à M. Stéphane CATALAN), M. Mickaël GODINEAU (procurator donnée à Mme Valérie JARRY).

Madame Stéphanie LE MERDY est désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

- Vu le Code Général de la Fonction Publique notamment ses articles L313-1 et L332-8 ;
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n° 92-850 du 28 août 1992, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles ;
- Vu le décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints territoriaux d'animation ;
- Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;
- Vu notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 précitée ;
- Vu le budget communal ;
- Vu le tableau actuel des effectifs de la collectivité ;
- Vu l'arrêté du Maire n° 003-059-2024 (110-2024) établissant le tableau annuel d'avancement de grade

Considérant la nécessité de créer un poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe, à temps complet, cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux, catégorie C, filière technique, dans le cadre d'un avancement de grade ;

Considérant la nécessité de créer un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe, à temps complet, cadre d'emplois des Adjoints Administratifs Territoriaux, catégorie C, filière administrative, dans le cadre d'un avancement de grade ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :
18 Votes – 18 Pour,

1. décide d'ouvrir un poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe, à temps complet, cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux, catégorie C, filière technique,

2. décide d'ouvrir un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe, à temps complet, cadre d'emplois des Adjoints Administratifs Territoriaux, catégorie C, filière administrative,

3. précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

4. modifie en conséquence le tableau des effectifs municipaux comme ci-dessous.

5. autorise Madame le Maire ou son délégué à effectuer toutes les démarches afférentes à cette question.

Le Maire

M. CONTE JAUBERT

TABLEAU DES EFFECTIFS :

Nature des emplois	Echelle	Ancien tableau			Nouveau tableau		
		12 décembre 2023			09 avril 2024		
		Postes ouverts	Emplois		Postes ouverts	Emplois	
Pourvus	Non Pourvus		Pourvus	Non pourvus			
Secteur Administratif							
Attaché Territorial Principal	A	1	1	0	1	1	0
Adjoint administratif Principal de 1 ^{ère} classe	C3	1	1	0	2	1	1
Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	C2	2	2	0	2	2	0
Adjoint administratif territorial	C1	2	2	0	2	2	0
s/TOTAL		6	6	0	7	6	1
Secteur Technique							
Agent de Maîtrise Principal de 2 ^{ème} classe	Agent de maîtrise	1	0	1	1	0	1
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	C3	2	2	0	3	2	1
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	C2	5	3	2	5	3	2
Adjoint technique territorial	C1	11	8	3	11	8	3
S/TOTAL		19	13	6	20	13	7
Secteur Social Cat C							
ATSEM Principal de 2 ^{ème} classe	C2	1	1	0	1	1	0
S/TOTAL		1	1	0	1	1	0
Secteur Sportif CAT B							
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 ^{ère} classe à temps complet.	B	1	1	0	1	1	0

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 032-213304470-20240409-026_2024-DE

Mireille CONTE JAUBERT

S/TOTAL		1	1	0	1	1	0
Secteur Animation							
Adjoint territorial d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C3	1	1	0	1	1	0
Adjoint territorial d'animation	C1	1	1	0	1	1	0
S/TOTAL		2	2	0	2	2	0
Police Municipale							
Brigadier-chef temps complet		1	1	0	1	1	0
S/TOTAL		1	1	0	1	1	0
TOTAL		30	24	6	32	24	8

Fait et délibéré à Saint Médard de Guizières, les jour,
mois et an ci-dessus indiqués.

Pour copie conforme, le 10 avril 2024

Le Maire,

Mireille Conte Jaubert

Certifié exécutoire,
Déposé à la Sous-Préfecture de Libourne le
Publié le
A ST MEDARD DE GUIZIERES.
Le Maire,
Mireille Conte Jaubert



